



Bernard Vercrusse, médecin, commissaire de surveillance à la prison d'Iltre.

Le rapport 2016 sur les soins de santé dans les prisons a été établi à partir des rapports remis par un peu plus d'un tiers des établissements belges.

Le personnel de santé est généralement évoqué comme compétent et dévoué, malgré les conditions partout signalées comme difficiles.

La structure et la cohérence, censées être installées par l'administration pénitentiaire, sont absentes.

Le délabrement des infrastructures, malgré son impact important, reçoit peu de remarques directes.

Le manque de disponibilités et d'effectifs pour les soins de première ligne est un souci majeur.

Consultations de quatre à deux minutes par patient.

Délai d'attente de quelques jours à quelques mois.

Application difficile des traitements, personnel démotivé.

Absence de suivi des plaintes de détenus à l'encontre du personnel médical.

ophtalmologues insuffisants

dermatologues insuffisants

psychologues insuffisants,

Les problèmes psychiques constituent la charge la plus lourde à laquelle sont confrontés tant le personnel soignant que les agents. L'insuffisance de psychiatres et de formation des agents est criante.



Stress, ennui, assuétude.



La consommation de psychotropes est élevée.



Cette consommation est due à l'absence de structure dans la journée du détenu. Cela entretient et amplifie les problèmes psychiques et les assuétudes.



Un détenu sur quatre souffre de pathologie psychiatrique.



Le risque suicidaire n'est pas évalué et pas ou mal pris en charge.

Insuffisance de psychiatres, démissions, manque de formation des agents, manque d'encadrement thérapeutique, mélange entre détenus. Dans les annexes psychiatriques aussi, la sécurité domine aux dépens des soins.

Les problèmes dentaires, pourtant souvent majeurs chez les détenus, sont mal évalués et insuffisamment pris en charge.

Les rendez-vous externes sont trop compliqués, annulés, reportés, dépourvus de moyens, d'informations, de confidentialité.

Pas de suivi à l'approche ou lors de la sortie.

Absence de formation spécifique à la santé carcérale.

Absence d'interprétariat malgré le nombre de détenus ne parlant aucune des langues véhiculaires européennes.

L'hygiène (les literies, les douches...) et la nourriture (3,18€/jour/détenu) posent des problèmes en termes de santé.